



Assurance Auto, le guide indépendant de l'assurance auto en France. Tout ce que vous devez savoir sur l'assurance auto au kilomètre, l'idéal pour payer moins cher et bien d'autres conseils et astuces.

> " <http://www.assuranceauto.net> "

En France, tous les automobilistes doivent légalement avoir une assurance automobile. Celle-ci se substitue au conducteur responsable d'un accident pour indemniser les préjudices causés aux victimes ou les dégâts matériels causés au véhicule impliqué dans l'accident. Cet article va vous aider à comprendre l'assurance automobile et les garanties qui la compose.

La carte verte constitue la preuve officielle du respect de l'obligation d'assurance, la vignette verte doit être affichée sur le pare-brise en bas à droite. Le défaut d'assurance est un délit sévèrement sanctionné par la loi, puni des peines d'amendes et d'emprisonnement, et peut même mener à 3 ans de suspension de permis.

Une compagnie d'assurance peut légalement refuser de vous assurer, si votre malus est élevé, ou si vous avez été condamné pour conduite en état d'ivresse, vous risquez de recevoir des notifications de refus d'assurance, il vous faut alors contacter le BCT, le Bureau Central de Tarification a en effet le pouvoir d'obliger votre compagnie à vous assurer en responsabilité civile, mais le tarif sera toujours à la hauteur du risque couru.

Vous pouvez souscrire une assurance auto directement auprès d'un représentant d'une société d'assurance (un agent général ou un guichet bancaire) ou par le biais d'un courtier, ce dernier peut vous aider à trouver une police d'assurance qui réponde des besoins spécifiques.

L'assureur sollicité vous remet une proposition d'assurance auto, ce document va lui permettre de prendre connaissance des informations vous concernant (antécédents, caractéristiques du véhicule, type d'usage), c'est sur la base des réponses fournis que l'assureur va établir le contrat.

La garantie minimum obligatoire en assurance auto est la "garantie responsabilité civile" également appelée "garantie aux tiers". Elle se substitue au responsable de l'accident pour réparer les dommages causés aux victimes, mais cette assurance ne joue pas si la victime est l'assuré lui-même. Elle peut être complétée par des garanties complémentaires couvrant le conducteur et les dégâts subis par le véhicule. En matière d'assurance auto les garanties sont nombreuses (incendie, vol, bris de glace, vandalisme, catastrophes naturelles, défense recours, etc.). L'assuré peut choisir ce qui lui convient, en fonction de ses besoins et son budget. La prime d'assurance automobile varie d'une compagnie à l'autre avec souvent des écarts importants. Chaque assureur détermine ses tarifs en fonction de nombreux critères, le profil du conducteur est très important dans le calcul du tarif de l'assurance, les jeunes conducteurs par exemple provoquent davantage d'accidents, ce qui entraîne l'application d'une surprime adaptée au risque aggravant. Les caractéristiques du véhicule et son usage sont également pris en compte, plus l'usage est important, plus la surprime est élevée.

Il y a des étapes à respecter dans la déclaration du sinistre pour garantir une indemnisation. L'assuré dispose d'un court délai pour en faire la déclaration auprès de son assureur, 5 jours en cas d'accident et 2 jours en cas de vol. Dans la mesure du possible, un constat amiable ou un certificat médical sera joint à la déclaration. Peu importe votre degré de responsabilité lors d'un accident, pour l'indemnisation tout dépend de votre niveau de couverture, mais votre assurance peut avoir à vous demander une franchise, pour pouvoir établir l'indemnisation. Pour en savoir plus sur l'assurance auto jeune conducteur, visitez notre site sur de simulation d'assurance auto.